

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS FND****A adresser à la ligue par courrier (adresse ci-dessus) dans un délai de 10 jours maximum suivant la manifestation.**

Information aux licencié(e) bénéficiant de ce dispositif : la FFJDA, dans le cadre du Fond National de Déplacement, participe aux frais engagés par les licenciés ou par les clubs dans le cadre des déplacements occasionnés par une sélection à une compétition nationale. Le montant forfaitaire versé par la FFJDA sera reversé intégralement par l'intermédiaire la ligue de Bourgogne-Franche-Comté et adressé uniquement au club du licencié(e).

Pour toutes informations supplémentaires (compétitions prises en charge...) : site internet de la FFJDA / Espace Services / Maîtriser sa gestion financière.

NOM du CLUB :			
Adresse complète :			
Code Postal :		VILLE :	
NOM Correspondant Club :			
Tél Correspondant :		Mail :	

Manifestation :			
Lieu manifestation (ville) :			
Date :			
Catégorie d'âge :	<input type="checkbox"/> Minimes M/F	<input type="checkbox"/> Cadets M/F	<input type="checkbox"/> Juniors M/F
	<input type="checkbox"/> Seniors M/F 1D	<input type="checkbox"/> Equipes Cadets M/F	<input type="checkbox"/> Equipes Juniors M/F
	<input type="checkbox"/> Equipes Seniors M/F 1D	<input type="checkbox"/> Jujitsu	

Liste des athlètes déplacés (si plus de 10 athlètes, liste sur papier libre à joindre à la présente note) :

NOM Prénom :		NOM Prénom :	
NOM Prénom :		NOM Prénom :	
NOM Prénom :		NOM Prénom :	
NOM Prénom :		NOM Prénom :	
NOM Prénom :		NOM Prénom :	

	Détail / Calcul			Montant demandé	Montant accordé
Indemnités kms (0,08 €/km)	kms	x	0,08 €		€
Frais de restauration					€
Frais d'hébergement					€
Frais divers, préciser :					€
Pièces à joindre : - un RIB (lors de la première demande et en cas de changement uniquement), - tous les justificatifs de dépenses (facture uniquement, pas de ticket CB). Péages : joindre <u>obligatoirement</u> les deux tickets.					€

Date :**Signature du demandeur et cachet du club :***Obligatoire*

<i>Visa Président</i>	<i>Visa Trésorier</i>

BAREME DE REMBOURSEMENT

Pour toutes informations supplémentaires (compétitions prises en charge...), merci de consulter le site internet de la FFJDA, rubrique "Espace Services" / "Maîtriser sa gestion financière".

Base de calcul :

Distance kilométrique entre lieu central de la ligue et lieu de compétition

Tarifs :

Remboursement du km : 0,08 €

Forfait unitaire repas : 10,67 €

Forfait unitaire hébergement : 17,53 €

Calcul :

Les montants sont calculés en fonction de "fourchettes" de distances, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Rayon	Repas	Hébergement	Voyage
de 0 à 49 Km	1	0	1
de 50 à 399 Km	2	1	1
de 400 à 795 Km	3	1	1
plus de 795 Km	4	2	1

Exemple :

Pour une distance de 420 km entre le lieu central de la ligue et le lieu de compétition, le montant par personne sera de :

$$= (420 \times 2 \times 0,08) + 3 \times 10,67 + 1 \times 17,53$$

$$= 116,74 \text{ €}$$

Soit : le remboursement du km + 3 repas + 1 hébergement